



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
Agence de Gestion des Routes

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE BOUAKE-DARAKOKAHA (54,5 KM)

Secteur : Infrastructures des transports
N° de Financement du projet : CIV-1031
Financement : Banque Islamique de Développement et Etat de Côte d'Ivoire

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

- 1. La République de Côte d'Ivoire**, a sollicité un prêt auprès de la Banque Islamique de Développement (BID) en vue du financement du **Projet de Construction de l'autoroute Bouake-Darakokaha (54,5 km)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements pour l'acquisition de biens, travaux et services connexes et de services de consultants nécessaires dans le cadre de ce projet. **Ce projet sera financé conjointement par l'Etat Ivoirien pour un montant de 20.95 millions d'euro et la Banque Islamique de Développement pour un montant de 182.25 millions d'euro, ce qui porte le coût total du projet à 203.2 millions d'euro.**
2. L'objectif général du projet est de faciliter la circulation des personnes et des biens et à soutenir la transformation structurelle de l'économie ivoirienne en renforçant le réseau routier national. Ce projet permettra de dynamiser le potentiel économique national.
3. De façon spécifique, la réalisation du projet vise les objectifs suivants :
 - Renforcer le réseau routier national ;
 - Etendre l'autoroute principale du pays de 54,5 km ;
 - Lutter durablement contre la pauvreté en milieu rural
 - Favoriser l'accès des populations rurales aux infrastructures socio-économiques de base ;
 - Accroître les revenus des populations à travers l'augmentation de leurs productions agricoles et la facilitation de l'évacuation des produits vers les centres de commercialisation et/ou d'exportation ;
 - Accroître la mobilité des biens et des personnes dans les zones d'influence du projet ;
 - Favoriser les échanges avec les pays de l'hinterland.
4. **Description du projet**
Le projet comporte les sept (7) composantes suivantes :
 - **Composante 1 (Travaux de génie civil)** : l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Bouaké-Darakokaha (Lot 1&2 – 54,5 km) suivant les règles de l'art :
 - Lot 1: Bouaké-Echangeur Katiola (28,5 km)
 - Lot 2 : Echangeur Katiola-Echangeur Darakokaha (26 km).
 - **Composante 2 (Activités connexes)** : la réalisation des activités connexes aura un effet multiplicateur de l'impact du projet. Leur identification s'appuie d'une part sur les études environnementales du projet et d'autre part sur les doléances et attentes des populations. Ces activités concernent entre autres :
Travaux connexes - Lot 1 : Construction de bâtiments
 - Salles de classe ;
 - Centre de santé ;
 - Latrines ;
 - Marchés
Travaux connexes - Lot 2 : Entretien routier
Ce lot concerne le programme d'entretien routier (PER 2023-2025) dans les régions du Gbêkê et du Hambol. Il sera financé entièrement par l'Etat Ivoirien.

Travaux connexes - Lot 3 : Forages

- Réalisation de 20 forages dans les régions du Gbêkê et du Hambol.

➤ **Composante 3 (Sécurité routière) :** Ce volet comprend :

- La sensibilisation des usagers et des riverains à la sécurité routière ;
- La fourniture de deux (2) ambulances.

➤ **Composante 4 (Indemnisation des riverains) :** Ces indemnisations concernent les personnes dont les biens (Maisons, cultures, parcelles de terre, etc...) sont impactés par le projet. Cette composante est entièrement supportée par l'Etat Ivoirien

➤ **Composante 5 (Contrôle et surveillance des travaux) :** les prestations de contrôle et de surveillance des travaux comprendront :

- le suivi technique, administratif et financier de l'exécution des travaux ;
- la vérification des notes de calcul détaillées et la validation des dossiers d'exécution des travaux ;
- le contrôle de la qualité des travaux et des quantités mises en œuvre ;
- le contrôle et le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales du projet.

Ces prestations seront subdivisées en deux (2) lots tout comme les travaux.

➤ **Composante 6 (Appui institutionnel et Unité de Gestion du Projet (UGP)) :** Ce volet comprend :

- Les rémunérations du personnel de l'UGP ;
- L'acquisition d'équipements et mobiliers de bureaux ;
- L'acquisition de logiciels de gestion de projet ;
- L'acquisition de véhicules ;
- Les activités de renforcements de capacités ;
- Les frais de fonctionnement de l'UGP ;
- Le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) à travers une convention avec la structure compétente du Ministère en charge de l'environnement.

➤ **Composante 7 (Audit) :** ce volet comprend l'audit financier, comptable et des procédures du projet.

5. Méthode de passation des marchés du projet

Les acquisitions financées par la Banque Islamique de Développement seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition courante) et sont ouvertes à tous les soumissionnaires éligibles, tels que définis dans ces Directives. Les acquisitions de services de consultants seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement.

Les avis spécifiques de passation des marchés pour les acquisitions à effectuer par Appel d'Offres International (AOI) ou Appel d'Offres International réservé aux pays membres (AOI/PM) et les appels à manifestations d'intérêt pour les services de consultants seront publiés au fur et à mesure qu'ils seront disponibles, sur le site internet de la BIsD. Le Gouvernement Ivoirien utilisera les Documents Standards de la BID et cherchera l'approbation préalable de la Banque à chaque étape de la procédure d'acquisition.

L'emprunteur a sollicité et obtenu de la Banque de procéder à une AAA (Action Anticipé en vue d'Acquisition) en vue de réaliser les activités suivantes :

- Travaux de génie civil ;
- Contrôle et de surveillance ;
- Audit financier et comptable et des procédures.

Les dossiers d'appel d'offres de ces trois (03) composantes seront disponibles en avril 2024 et les autres composantes à partir juin 2024.

Plus spécifiquement les procédures suivantes seront utilisées :

- **Travaux de génie civil**

Seront acquis par Appel d'Offres International (AOI) après préqualification réservé aux entreprises des Pays Membres, les travaux :

- Lot 1: Bouaké-Echangeur Katiola (28,5 km)
- Lot 2 : Echangeur Katiola-Echangeur Darakokaha (26 km).

- **Activités connexes**

Seront acquis par Appel d'Offres National (AON) conformément à la législation nationale sur les marchés publics, en utilisant les Dossiers Types d'Appel d'Offres de la BID, les travaux connexes suivants

- Lot 1 : Construction de bâtiments
- Lot 2 : Entretien routier
- Lot 3 : Forages

- **Services de consultants**

Les services nécessaires à l'exécution du projet seront acquis conformément aux procédures de passation de marché de la BID en utilisant les Dossiers Types de Demande de Proposition de la Banque :

- L'acquisition des services pour le contrôle et la surveillance des travaux de génie civil ; s'effectuera à travers une liste restreinte de bureau d'études et la méthode d'évaluation sera la Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC) Limité aux Pays Membres ;
- L'audit comptable et financier des procédures se fera sur la base d'une liste restreinte de cabinets locaux et le mode de l'évaluation sera la Sélection au Moindre Coût (SMC) ;
- L'acquisition des services pour le renforcement des capacités des comités locaux de sécurité routière et sensibilisation des riverains se fera sur la base d'une liste restreinte et le mode de l'évaluation sera la Sélection au Moindre Coût (SMC).

- **Fournitures**

- Les ambulances seront acquises sur la base d'une liste restreinte par Appel d'Offres National (AON) conformément à la législation nationale sur les marchés publics, en utilisant les Dossiers Types d'Appel d'Offres de la BID ;
- L'acquisition de fourniture de matériel et de consommable informatique et les fournitures de bureau se fera par cotation.

6. Contacts du Bénéficiaire

Les potentiels soumissionnaires intéressés et éligibles, qui souhaitent être considérés pour la fourniture de biens, travaux et services de consultants pour le projet, ou qui désirent obtenir des informations complémentaires sont invités à contacter le Bénéficiaire à l'adresse ci-dessous :

Nom de l'Organisme : Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE)

Nom de la personne à contacter : OUATTARA Allahmadogo Siriki

Titre/fonction de la personne à contacter : Coordonnateur des projets BID à l'AGERROUTE

Numéro Téléphone : (+225) 27 20 25 10 00 / (+225) 27 20 25 14 82

Numéro de télécopie : (+225) 27 20 25 10 23

Site web : www.ageroute.ci

Courriel : siouattara@ageroute.ci et copie à facoulibaly@ageroute.ci et ageroute@ageroute.ci

Abidjan, le 15 Mars 2024

Fabrice COULIBALY

Le Directeur Général de l'AGERROUTE